



fccq | Fédération des chambres
de commerce du Québec



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
SAGUENAY-LE FJORD

COMMUNIQUÉ **Pour diffusion immédiate**

Un oubli important dans l'encadrement de la légalisation du cannabis

Chicoutimi, le 17 novembre 2017 - La FCCQ et la Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le Fjord (CCISF) sont déçues que le gouvernement évacue complètement les enjeux associés aux milieux de travail dans le projet de loi 157 déposé hier visant à encadrer la légalisation prochaine du cannabis.

Nous reconnaissons l'importance de ce projet de loi qui vise à régler de sérieux enjeux de santé et sécurité publique. En encadrant la vente et la distribution de manière stricte et en implantant une tolérance zéro sur les routes, le gouvernement reconnaît que la législation du cannabis comporte des risques élevés et posera des problèmes de dépistage aux policiers. La FCCQ et la CCISF rappellent toutefois que cette problématique sera également présente au sein de nos entreprises.

Le Code civil du Québec, la Loi sur la santé et sécurité du travail et le Code criminel du Canada comportent des articles qui font de l'employeur l'ultime responsable quant à la santé et à la sécurité de tous sur les lieux de travail. Dans le cas du cannabis, les employeurs ont pourtant peu d'outils et de repères afin d'assumer ces très importantes responsabilités légales et financières. La FCCQ et la CCISF avaient exhorté le gouvernement à reconnaître cet état de fait et à relativiser la responsabilité de l'employeur face à la consommation du cannabis, en identifiant officiellement le travailleur comme responsable des conséquences d'une consommation inadéquate de cannabis et menant à un incident sur les lieux de travail.

«Le dépôt du projet de loi était une occasion idéale de lancer un signal clair que consommation de cannabis et travail est un mélange dangereux et contre-indiqué. La FCCQ et la CCISF s'attendent à ce que le gouvernement lance des messages en ce sens et appuie ceux qui se retrouveront avec ces enjeux», affirment M. Stéphane Forget, président-directeur général de la FCCQ et Mme Sandra Rossignol, directrice générale de la CCISF.

À propos de la Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le Fjord

La Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le Fjord regroupe plus de 1000 membres de la communauté d'affaires du Saguenay et de la MRC du Fjord-du-Saguenay. Elle a pour mission de regrouper et défendre les acteurs économiques, afin de favoriser le développement socio-économique et environnemental du Saguenay et du Fjord.

À propos de la FCCQ

Grâce à son vaste réseau de quelque 140 chambres de commerce et 1 100 membres corporatifs, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 50 000 entreprises exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises du Québec, la FCCQ est à la fois une fédération de chambres de commerce et une chambre de commerce provinciale. Ses membres, qu'ils soient chambres ou entreprises, poursuivent tous le même but : favoriser un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

- 30 -

Pour information :**CCISF**

Karyna Tremblay

Responsable des communications et des projets spéciaux

Tél. : 418-543-5941, poste 222

Cell. : 418-815-2471

ktremblay@ccisf.ca

FCCQ

Anik Le Marquand ou Max Coloma

Tél. : 514-84-9571, poste 3242

communications@fccq.ca